

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

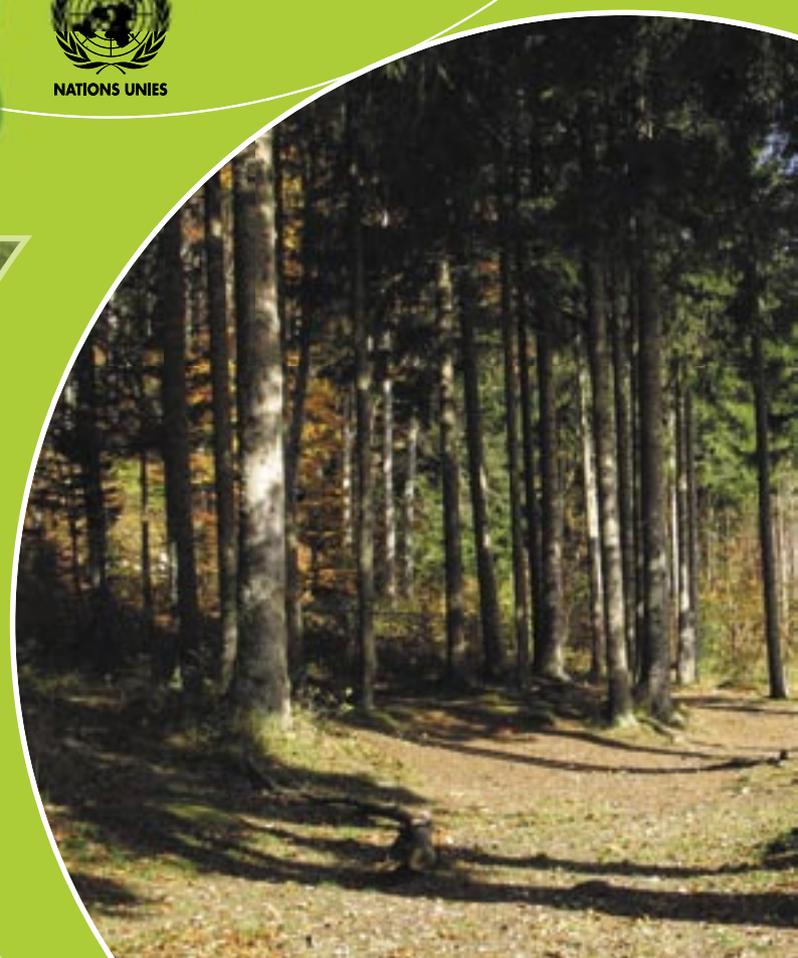
Ce que la CEE-ONU fait pour vous



... la gestion durable de
vos forêts

La région de la CEE-ONU est le premier consommateur, producteur et exportateur de produits forestiers au monde. En tant que telle, elle a un rôle majeur à jouer dans la protection de vos forêts. La CEE-ONU intervient dans cinq domaines principaux : les marchés et statistiques, l'évaluation des ressources forestières et des indicateurs de gestion durable des forêts dans la région, les études des perspectives sectorielles – analyse et suivi, aspects socioculturels de la foresterie, ainsi que les problèmes politiques et intersectoriels.

Kit Prins, chef de la Section du bois, expose l'intérêt d'une gestion durable des forêts dans la région de la CEE-ONU.



En quoi consiste votre travail ?

Nous visons à promouvoir une gestion durable des forêts dans la région, notamment en enregistrant et en analysant les tendances et les difficultés.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'agence pilote en matière de questions liées aux forêts au niveau mondial, mais aussi avec la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe. Nous collaborons également avec le Forum des Nations Unies sur les forêts.

Proposez-vous des règles ou des règlements aux gouvernements ?

Notre rôle n'est pas d'établir des règles. En général, la gestion des forêts est une responsabilité nationale voire

sous-nationale, qui dépend par exemple des provinces ou des « Länder » allemands. Ce sont eux qui font les règles. Notre objectif consiste à aider ceux qui décident des règles. Nous leur fournissons des informations pertinentes et leur donnons la possibilité de partager leur expérience. Pour cela, nos activités clés sont les statistiques, l'analyse des marchés et des ressources forestières et, maintenant, les politiques et institutions forestières.

Chaque gouvernement a ses propres lois. Les conditions et les modèles de propriété varient beaucoup de l'un à l'autre. La législation de tous les pays européens stipule que les forêts doivent être protégées, ce qui signifie qu'on ne peut pas déboiser. Ce n'est pas à nous de leur dire cela. De même, nous n'avons pas à nous occuper des règlements spécifiques à la culture des forêts ou des espèces à planter.

Sans oublier que la moitié des forêts d'Europe occidentale sont des propriétés privées.

La région de la CEE-ONU est le premier consommateur, producteur et exportateur de produits forestiers au monde, mais observe-t-on des disparités entre ses pays membres ?

Il y a effectivement une grande diversité. D'un côté, vous avez la Russie, le plus grand pays au monde. Ses ressources forestières sont considérables et sous-exploitées. Elle exporte beaucoup de bois rond. D'un autre côté, vous avez des pays assez prospères et massivement industrialisés comme les Pays-Bas ou le Royaume-Uni. Ils sont obligés d'importer. Leur consommation est élevée, mais leur niveau de recyclage l'est également et leurs industries sont très dynamiques. Il y a aussi les États-Unis bien sûr, important producteur et consommateur. Pour finir, vous avez les pays exportateurs spécialisés dans les produits forestiers comme la Finlande, la Suède et l'Autriche.

Les forêts sont une préoccupation intersectorielle. Donnez-vous la priorité à l'un des secteurs concernés ?

Il existe des centaines de principes qui ont clairement des influences intersectorielles. Lorsque des changements interviennent dans le domaine forestier, ils sont bien souvent liés à des développements externes au secteur lui-même. Ils peuvent être dus aux changements économiques, aux évolutions en matière d'éducation et aux changements sociaux. C'est pourquoi il est très important de comprendre ces « tendances globales ».

... la gestion durable de
vos forêts



Cela ne signifie en aucun cas que notre petite section – la section du bois compte 10 personnes – avec ses ressources limitées doit s'éloigner de ce qu'elle sait faire le mieux. C'est pourquoi nous nous concentrons sur la compréhension et la dissémination des données relatives au secteur forestier, tout en prenant en compte son environnement économique et social.

Par exemple, en ce moment, nous nous occupons du bois comme source d'énergie. C'est un phénomène qui se développe très rapidement en Europe, bien que personne ne dispose de chiffre. Les gens ne savent pas quel bois on brûle le plus, ni comment on le brûle. En collaboration avec nos collègues de l'Agence internationale de l'énergie, nous devons mettre des chiffres sur ce que tout le monde soupçonne. Cela nous permettra d'avoir une ligne de fond pour une future analyse plus rationnelle. Dans le cadre de la Convention sur l'eau de la CEE-ONU, les usages et règlements relatifs au paiement des services rendus par les écosystèmes dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eau sont un autre exemple de nos activités. Les principaux écosystèmes concernés sont les zones humides et les forêts régulant le flot aquatique. Nous participons activement à la rédaction de ces règlements et usages.

Pouvez-vous nous expliquer le problème de la coupe illégale ?

Cela signifie couper des arbres quand on n'en a pas l'autorisation. Cela se produit partout dans le monde. Dans la plupart des pays du nord de l'Europe et d'Europe occidentale, c'est un problème mineur. Cependant, dans certains pays en développement ou en transition, en particulier la Russie, le problème a pris de l'ampleur. Une grande partie de la déforestation des zones tropicales est due à la coupe illégale. Il y a deux raisons principales. La première est la pauvreté. Elle incite les gens dans le besoin à couper des arbres pour leur survie, généralement pour faire cuire leur nourriture. Cela se produit aussi dans la région de la CEE-ONU, en Asie centrale ou dans le Caucase par exemple. L'autre raison est le profit. C'est un crime très répandu dans des régions où les lois sont défaillantes et

où les gardes forestiers et les policiers ont des salaires très bas. Il y a beaucoup de façons de gagner de l'argent illégalement, que ce soit par la force ou par la corruption. De plus, beaucoup de personnes sont prêtes à acheter. On parle en cargaisons de bateau ou wagons de train. Selon la Banque mondiale, les dommages causés par la coupe illégale s'élèveraient à 15 milliards de dollars par an. Bien entendu, le prix du bois légal baisse sous la pression du bois illégal.

Peut-on dire que des progrès ont été faits dans ce domaine ?

C'est un processus très lent. Il y a eu un progrès certain au niveau de la prise de conscience. La coupe illégale n'est pas un phénomène nouveau. Ce qui est nouveau, c'est le fait que les pays impliqués reconnaissent son existence. Jusqu'à très récemment, la plupart des gouvernements refusaient d'admettre ce qui se passait. Puis ils se sont rendu compte que la coupe illégale leur était néfaste et menaçait le progrès économique et les institutions. Il y a aussi le processus de certification dans les pays importateurs. De plus en plus, en Europe occidentale, les acheteurs publics et privés ne veulent pas se rendre complices du délit de coupe illégale. Des systèmes ont été mis en place pour leur assurer que ce n'est pas le cas.

Vous avez utilisé le terme de produit forestier. Ce terme inclut-il d'autres produits que le bois ?

Le bois est le plus important des produits forestiers, qui comprennent tous les produits qui en dérivent, comme les panneaux ou le papier. Néanmoins on trouve de plus en plus de produits forestiers non issus du bois, dont certains peuvent atteindre une grande valeur. Par exemple, il y a les truffes qui coûtent entre 60 et 70 CHF pour 100 grammes. On les trouve dans les forêts de vieux arbres. Il y a aussi la chasse. Vous pouvez payer plusieurs centaines d'euros pour le simple droit de tirer sur un chevreuil. On inclut aussi la détente, pour laquelle on ne doit généralement pas payer. Enfin, les services environnementaux, l'entretien du paysage, la protection contre l'érosion

font partie des services forestiers qui ne rapportent rien. L'Europe a la chance d'avoir des ressources forestières très stables, il n'y a donc pas de menace immédiate, du moins en Europe occidentale. Aussi, comme nous avons pu le voir avec l'Allemagne dans les années 80, dès que les ressources forestières sont menacées, l'opinion publique a une réaction rapide et violente.

Qu'en est-il de l'usage du papier ?

La consommation de papier a augmenté ces trente-quarante dernières années. Le taux de croissance de la consommation de papier a été le même que le taux de croissance économique. Par exemple, il y a eu des signes d'alerte pour les journaux aux États-Unis. Il faut garder à l'esprit que bien le papier soit fabriqué à partir du bois, une part croissante vient du papier recyclé, 40 à 50% en Europe. Dans le secteur forestier, le bois de récupération constitue une autre source. Si vous démolissez une maison en Allemagne ou en Suisse, vous récupérez le bois, soit pour le brûler, soit pour l'utiliser comme matière brute. Ce phénomène est de plus en plus fréquent. Le secteur forestier, y compris le recyclage et tous les liens avec les domaines de l'environnement, de l'industrie et du commerce mondial, est un exemple pour les autres secteurs confrontés aux questions du 21^e siècle.

Vous occupez-vous du problème des incendies de forêt ?

C'est un sujet assez complexe. Encore une fois, nous sommes là pour informer et fournir des statistiques. C'est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît dans les journaux. Il n'est pas seulement question des personnes négligentes ou mal intentionnées qui mettent le feu aux forêts. La condition des forêts est très importante. Si elles ne sont pas intensivement gérées ou exploitées, s'il y a une accumulation de combustible, si la forêt n'est pas débroussaillée ou s'il y a une dépopulation rurale, il n'y aura personne pour assister au départ d'incendie. Il grossit sans que personne ne puisse intervenir. Bien entendu, le réchauffement climatique est une cause importante de feux de forêt.

Observez-vous vraiment les effets du réchauffement climatique sur les incendies de forêt ?

Le débat est encore ouvert dans la communauté scientifique, mais vraisemblablement oui. Dans le sud de l'Espagne ou au Portugal, le réchauffement climatique a sans aucun doute des conséquences. L'incidence des incendies est la même chaque année mais leur intensité varie. Tout dépend de la gestion de la forêt ainsi que de la chaleur et de la sécheresse.

Voyez-vous des solutions à ce problème ?

Il y en a plein, mais ces solutions requièrent une détermination politique. Tout cela implique de payer correctement les gens qui surveillent les forêts. Il faut aussi avoir des forces d'extinction immédiatement disponibles. C'est facile d'éteindre un feu après une demi-heure mais très difficile après une heure et demie, surtout s'il fait chaud. Dans beaucoup d'endroits autour de la Méditerranée, les forêts doivent être traitées tous les ans ou tous les cinq ans, par exemple débroussaillées. S'il y a une allumette, elle ne fera pas autant de dégâts. Bien entendu, avoir plus d'employés est aussi un atout précieux. Dans beaucoup de régions d'Europe, les zones rurales sont peu peuplées, ce qui est très dangereux. Lorsque la forêt n'a aucune valeur économique, ce qui est souvent le cas, pourquoi les gens resteraient-ils ? C'est là que se trouve le problème fondamental des forêts méditerranéennes.

Comment encouragez-vous la coopération internationale en matière de prévention ou de résolution de ce problème ?

Nous avons une équipe d'experts qui regroupe la communauté mondiale des incendies de forêt et un site Internet avec des images par satellite en temps réel. Cependant, nous rencontrons beaucoup de difficultés à faire collaborer les forces d'extinction. Elles doivent travailler ensemble, parler la même langue, utiliser les mêmes systèmes de communication. Il y a aussi les accords sous-régionaux, un pour la Méditerranée occidentale, un pour la Méditerranée orientale, un pour la région Baltique. Nous aidons à créer un cadre qui rend tout cela possible.

A quel type d'obstacles politiques vous trouvez-vous confrontés ? Sont-ils financiers ?

Oui. Malheureusement pour la politique forestière, les arbres n'ont pas le droit de vote. Il n'y a pas assez d'argent pour les ouvrages de base en foresterie. Il y a vingt années de cela, dans la plupart des

pays européens, la vente du bois générerait assez de bénéfices pour payer ces autres choses. Aujourd'hui, le prix du bois a baissé en raison de la concurrence et les propriétaires forestiers, publics et privés, se trouvent dans une situation très difficile. Ils n'ont pas assez d'argent pour faire ce qui doit être fait.

Quelles sont vos plus récentes réalisations ?

Nous venons de publier la Revue annuelle des marchés des produits forestiers, qui fournit des informations mises à jour sur les développements de ces dernières années. Nous avons pris part à l'Évaluation mondiale des ressources forestières 2005, le document de référence concernant la condition des forêts dans le monde. Nous avons aussi publié une étude regroupant toutes les tendances du secteur, l'Étude de perspectives du secteur forestier en Europe, dans laquelle nous envisageons l'avenir et identifions les problèmes émergents à long terme.

Quels défis vous attendent dans le futur ?

En ce qui concerne notre section, le défi sera de produire des analyses et des informations de meilleure qualité, plus disponibles, d'apporter un meilleur débat en matière de politique et en particulier de venir en aide aux pays qui sont à la traîne en ce moment. Nous voulons les intégrer à la communauté forestière européenne.

Pour plus d'informations

<http://www.unece.org/trade/timber/Welcome.html>

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Service de l'information
Palais des Nations
CH – 1211 Genève 10, Suisse

Tél : +41 (0)22 917 44 44

Fax : +41 (0)22 917 05 05

Mél : info.ece@unece.org

Site Internet : www.unece.org